

L'Audit Financier

Date : 17 Octobre 2019

Durée : 09:00 - 16:00

Lieu : Siègne de l'AHK Algérie



rowpixel

L'audit interne est une activité indépendante et objective qui permet de donner à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée

Le contenu de cette journée a été conçu de manière à présenter un aspect compréhensif de la théorie et de la pratique des principes de l'audit interne en général et de l'audit financier en particulier.

Le but de ce séminaire n'est pas celui d'étudier le détail des différentes techniques de la conduite d'une mission d'audit, mais avec le soutien de l'animateur de développer une approche participative pour fournir une assistance technique personnalisée et rentable fondée sur la recherche et l'expérience.

Vous voulez en savoir plus ? Cette formation est faite pour vous !

L'AHK Algérie, en collaboration avec le Cabinet conseil [DK Partners](#), a le plaisir de vous donner l'occasion d'en savoir plus lors d'une journée de formation prévue pour Jeudi 17 octobre 2019 au niveau de ses Locaux sis 47 Rue Rabah Bourbia, El-Biar, Alger.

Agenda:

- Audit interne : définition, rôles (missions d'assurance, missions de conseil), conditions d'exercice (indépendance) ;
- Champs d'évaluation de l'audit interne : contrôle interne, cadre de référence, management des risques, gouvernance, meilleures pratiques, clients de l'audit interne ;
- Processus clés de l'audit interne : planification du programme d'audit, conduite de la mission, planification, accomplissement, communication des résultats, suivi des actions de progrès ;
- Déontologie et objectivité de l'auditeur interne ;
- Qualités relationnelles de l'auditeur interne ;
- Q&R.

Cette matinée sera animée par les experts du Cabinet [DKP](#).

Pour vous inscrire veuillez remplir la fiche d'inscription téléchargeable [ICI](#) et la retourner par mail à l'adresse suivante : i.hateb@ahk-algerie.org au plus tard 24h avant la date de la formation.

Remarque : L'accès à la formation est réservé aux personnes ayant présenté les moyens de paiement (chèque, ordre de virement ou bon de commande dans les cas particuliers) de leurs frais de participation au plus tard le jour de la formation.